# LE NOTARIAT, UNE PROFESSION AUX MULTIPLES VISAGES



LE NOTARIAT EST UNE PROFESSION OUVERTE

DIVERSIFIEE ET CONTEMPORAINI

Notaires et collaborateurs accompagnent, conseillent et protègent des personnes de tous âges, tous profils, toutes professions, toutes confessions, toutes nationalités... dans le cadre de leurs projets en tout genre. Ils interviennent dans des domaines juridiques diversifiés: droit de la famille, de l'immobilier, de l'entreprise, droit international, des collectivités locales, de l'urbanisme, droit rural, de l'environnement, fiscalité, gestion de patrimoine...

Dans le notariat, on fait du sur mesure!

Chaque client est différent, chaque situation est unique, chaque projet est inédit, chaque conseil est personnalisé, chaque acte est sécurisé!

POSTE, FORMATIONS, DIPLOMES, CURSUS Rendez-vous sur www.passezalacte.com



www.passezalacte.com







# COMMENT ACCEDER AUX METIERS DU NOTARIAT?



# DEVENIR COLLABORATEUR

Du notariat

L'Institut national des formations notariales (INFN), au nombre de 15 en France, prépare aux formations suivantes:

- > BTS Collaborateur juriste notarial
- Licence professionnelle Métiers du Notariat
- Diplôme des Métiers du Notariat (DIMN), après Licence en droit ou Licence métiers du notariat
- Formation spécifique « Comptable Taxateur »

Des lycées ou universités dispensent aussi des formations BTS/ Licence

# DEVENIR NOTAIRE



Après un Master en droit, la formation se déroule soit dans un INFN et/ou en Université.

#### DEUX VOIES SONT POSSIBLES:

#### > Voie Professionnelle:

Contacter les INFN

Admission: Master en droit ou équivalent Formation en alternance associant un stage professionnel de 30 mois et 6 modules techniques + rapport de stage

#### > Voie Universitaire:

Contacter les universités

Admission: Master en droit notarial stage professionnel de 24 mois en alternance et enseignement en 4 semestrialités + rapport de stage





NOTAIRES ON AIR

Des métiers

qui donnent le smile!



# VOUS ÊTES COLLEGIEN

lycéen

étudiant à la fac



vous vous demandez ce que vous allez faire dans la vie?

Vous souhaitez changer d'orientation professionnelle?



# ET SI VOUS TRAVAILLIEZ DANS UN OFFICE NOTARIAL?



Le notariat recrute des collaborateurs et recherche des profils diversifiés pour des jobs variés et évolutifs.

# DES METIERS POUR TOUS LES GOUTS ET TOUS LES NIVEAUX



# > SECRETAIRE / ASSISTANT NOTARIAL

Accueil du client, gestion des appels téléphoniques, des rendez-vous, ouverture des dossiers, formalités.

# > JURISTE DEBUTANT

Assistant juridique / clerc de notaire

Appui technique en contact direct avec un juriste plus aguerri ou un notaire, constitution et clôture de dossiers, formalités, rédaction d'actes simples.

#### S JUDISTE AGUERRI

## Clerc de notaire / rédacteur d'acte

Analyse juridique des actes en relation directe avec le notaire, préparation et rédaction de conventions et d'actes complexes, formalités administratives liées à la production des actes.

#### > FORMALISTE

Gestion des formalités administratives préalables et postérieures à la réalisation des actes, transfert des actes signés aux administrations (services fiscaux, publicité foncière) pour la publication et l'enregistrement.

#### > COMPTABLE - TAXATEUR

Responsable financier de l'office, facturation des actes notariés et des prestations notariales, comptabilité générale, gestion du personnel. Une formation spécifique « comptable-taxateur » existe.

### > NEGOCIATEUR IMMOBILIER

Spécialiste de la transaction immobilière, gestion de la vente ou de la location de biens immobiliers: estimation, publicité, visites, états des lieux.





# > GESTIONNAIRE DE PATRIMONINE

Spécialiste de la gestion, de l'optimisation et du transfert du patrimoine privé ou professionnel des clients.

#### NOTAIRE ASSISTANT

Diplômé notaire, il contrôle la réalisation des actes. Peut être responsable d'un service ou d'une équipe de rédacteurs et être spécialiste dans un domaine du droit: fiscalité, entreprise, gestion.

#### > NOTAIRE

Officier public nommé par le Garde des Sceaux, détenteur d'une délégation de puissance publique. Professionnel libéral et chef d'entreprise.

Le notaire «authentifie» les actes: en apposant son sceau et sa propre signature, il constate officiellement la volonté exprimée par les personnes qui les signent. Il s'engage personnellement sur le contenu et sur la date de l'acte (force probante). Cet acte s'impose alors avec la même force qu'un jugement définitif (force exécutoire).

Le notaire est tenu à une obligation de conseil vis-àvis de sa clientèle.